

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2021-01

15 janvier 2021

Convocation du 11 janvier 2021

Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Marie-Laure GLORiant, Michèle GUWY, Delphine LUTUN, Marie WYART.
MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Benoît CATRICE, Emmanuel MONKERHEY, Albert PIETERSOONE,
Stéphane SOCKEEL, Benoît DECLERCQ, Bernard VERHAEGHE, René SELOSSE.

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Isabelle MARCANT donne pouvoir à M. Bernard VERHAEGHE

Membres absents excusés :

Néant

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORiant lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 18 décembre 2020, Marie-Laure GLORiant. Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

Mme Delphine LUTUN souhaite ajouter un point à l'ordre du jour, M. le Maire lui laisse donc la parole.

- Commission Culture/Identité/Patrimoine – premier atelier de la CCFI :

Mme LUTUN explique qu'elle a participé au premier atelier de la commission Culture/Identité/Patrimoine de la CCFI qui s'est déroulé le 12 janvier 2021. Ils ont évoqué les points suivants : la crise du secteur culturel, le Réseau des musées de Flandre, la valorisation du tourisme local, le CLEC (Classe Lecture Ecriture Culture), le réseau des lecteurs publiques, le partenariat existant entre la CCFI et le Centre André Malraux, le développement culturel en milieu rural et la sauvegarde du patrimoine.

- Convention avec le Département pour la prise en charge de l'entretien du marquage horizontal sur RD en agglomération :

La reconduction de la convention d'entretien du domaine public départemental en agglomération relative à la signalisation a été validée à l'unanimité des membres présents. Cette convention permet la prise en charge du marquage au sol par le département sur les routes départementales.

- Décision modificative du budget :

Après réception des dernières décisions modificatives, l'inspecteur des finances publiques a remarqué un manque de 706,46 € sur le chapitre 012. Sachant que les crédits de fonctionnement de l'exercice 2020 se clôturent le 21 janvier 2021, nous devons émettre une nouvelle décision modificative pour ce chapitre. La décision modificative a été validée à l'unanimité des membres présents.

- Délibération sur l'engagement des dépenses d'investissements du budget 2021 (à hauteur du quart des dépenses d'investissement faites sur 2020) :

Afin de solder d'éventuelles factures concernant l'investissement avant le vote du budget 2021, il est proposé au Conseil municipal de voter l'autorisation d'engager les dépenses à hauteur du quart du budget investissement 2020. Approuvé à l'unanimité.

M. le Maire exprime son souhait que la commission Finances se réunisse chaque mois afin que le règlement des factures soit plus fluide et que les mandats soient établis au fur et à mesure : ceci permettra que chaque somme soit bien affectée à chaque ligne et à chaque chapitre, mais aussi de pouvoir établir un budget 2021 plus représentatif des dépenses effectuées.

- Achats de tables et de chaises pour les enfants de maternelles à la cantine :

Une assemblée générale extraordinaire de l'association Noo3D s'est déroulée le lundi 11 janvier 2021. Il a été décidé de l'arrêt de l'association. Les membres présents à l'assemblée générale se sont prononcés sur l'abandon des comptes bancaires et le matériel de Noo3D au profit de la mairie et d'en faire usage afin de se doter de tables pour la cantine. Il a donc été décidé de les investir dans l'achat de tables et de chaises de type « maternelles ». Marie WYART et Albert PIETERSOONE ont été désignés afin de sélectionner les produits adéquats.

- Réflexions sur l'utilisation de la salle Paul Hazard (ouverture des locations aux extérieurs, cautions...) :

Dans la réflexion d'analyse budgétaire de 2019, les Finances publiques nous indiquent qu'il faut augmenter le fonds de roulement de la commune (les recettes). Ne voulant pas augmenter les impôts des noordpeenois(es), M. le Maire suggère d'ouvrir la location de la Salle Paul Hazard aux extérieurs. Après une discussion entre l'ensemble des conseillers présents, plusieurs critères ont été mentionnés :

- Le paiement d'une caution (pour les noordpeenois et les extérieurs)
- Un seul interlocuteur s'occupe de l'entièreté du déroulement de la location
- Un état des lieux avant et après location
- Imposer une limite de décibels ou faire installer un limiteur de décibels,

D'après les retours de plusieurs habitants ayant déjà loué la salle, le manque d'un réfrigérateur supplémentaire a été mentionné : la commune souhaite donc investir dans un réfrigérateur supplémentaire.

Afin de déterminer le nouveau contenu du contrat de location, se renseigner sur la réglementation et la charte à respecter, un groupe de travail a été mis en place et se compose de : Albert PIETERSOONE, Benoît CATRICE, Michelle GUWY, Marie WYARRT, Delphine LUTUN et Emmanuel MONKERHEY.

- Implantation de panneaux « STOP » à la Nonne Straete et au chemin du Schoubrouck :

Après plusieurs remontées de la population concernant les problèmes de priorité à droite et de vitesse, il a été décidé à l'unanimité des membres présents :

- De mettre des panneaux 50 plus imposants au niveau de la Haecke Straete
- De mettre un « STOP » aux croisements suivants :
 - Haecke Straete / Chemin du Schoubrouck
 - Haecke Straete / Wolve Straete
 - Haecke Straete / Nonne Straete

Pour ceux qui s'inquiètent d'une vitesse excessive sur la Haecke Straete suite à la mise en place de ces « STOP », la gendarmerie a été prévenue et viendra effectuer plusieurs contrôles de vitesse sur cette rue et plusieurs autres de la commune.

- Communications et questions diverses :

Création du chemin piétonnier (Route de Saint-Omer D55)

Un dossier de demande de subvention a été effectué auprès de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). La mairie a reçu un courrier le 5 janvier 2021 pour nous informer que le dossier est incomplet à ce jour et qu'il manque plusieurs éléments. Ces pièces manquantes seront envoyées au plus vite afin de compléter le dossier. Manquant une délibération du conseil municipal validant le souhait de demander la subvention : ce souhait a été validé à l'unanimité des membres présents.

Défibrillateurs

Isabelle MARCANT a signalé à M. le Maire avoir pris un rendez-vous avec l'entreprise Dourlens Protection Incendie (DPI), le mercredi 20 janvier à 14h00 en mairie. L'entreprise sera missionnée pour effectuer la vérification des défibrillateurs (batterie et électrodes) de la commune et cette vérification sera, à partir de maintenant, programmée annuellement avec l'entreprise.

CCFI – Joints de chaussée endommagés

La commune possède, sur son territoire, plusieurs ponts-routes surplombant les voies ferrées. Si un pont est géré entièrement par le Département, le deuxième est géré par la commune et le département et le troisième est géré uniquement par la commune. L'usure la plus courante reste l'endommagement des joints de chaussées qui peut altérer le bon fonctionnement et la pérennité de l'ouvrage. Une négociation est en cours d'instruction entre les instances juridiques des collectivités territoriales et l'État afin d'établir qui doit entretenir ses ponts et si, à terme, les communes doivent payer les frais d'entretien.

Fortes précipitations et fossés

Suite aux fortes précipitations de ces dernières semaines, de nombreux habitants nous ont sollicités face à la forte montée des eaux. Fort heureusement, aucune inondation n'est à déplorer. De nombreuses photos ont été prises par les élus et les employés municipaux pour voir où se situe les problèmes de fossés : Nonne Straete, Chemin du Petit Paradis (à deux endroits), Langhemast Straete et Chemin du Bas Schoubrouck. Des fossés vont être ouverts ou agrandis à ces endroits ; des haies seront démisées afin d'être mettre de nouveau pour éviter les inondations. Un fossé a déjà été ouvert.

Achat de l'auberge – Etablissement Public Foncier (EPF)

Un dossier a été effectué auprès de l'EPF afin d'aider à l'achat de l'auberge. La commune a eu une réponse positive de leur part. Une délibération devant être faite, le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents, la sollicitation de l'EPF pour qu'il intervienne selon les modalités définies dans la convention opérationnelle du projet et autorise M. le Maire à signer la convention opérationnelle. Cela permettra à la commune d'effectuer l'achat de l'Auberge, mais aussi, dans un deuxième temps, de pouvoir percevoir les loyers du futur locataire des lieux.

Église

Après plusieurs contacts avec le bureau de Mme T'KINDT, c'est eux qui vont s'occuper des demandes de subventions concernant les travaux (DRAC, DETER, Fondation du Patrimoine, etc.). Le Permis de construire a été validé et l'engagement des travaux ont se dérouler à partir de juin 2021.

La nuit de la chauve-souris

Suite à un partenariat entre la CCFI et le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, une animation sera proposée le vendredi 30 juillet au soir : le thème sera la chauve-souris (observation des nichoirs et des nids visibles sur la commune et au niveau des roselières).

Externalisation du fleurissement

Michelle GUWY et René SELOSSE se sont rapprochés de la société DV Espaces Verts. Plusieurs propositions ont été évoquées : deux nouveaux massifs devant la mairie, renouvellement du massif du monument aux morts, fleurissement sous forme d'arche des panneaux d'entrée de village au niveau de la route de Zuytpeene et la route de

Saint-Omer (Entrée Clairmarais et entrée Arnèke), massifs au niveau du parking du terrain de football et jardinières harmonisées au niveau de la chapelle Notre-Dame de Lourdes. La commune est en attente d'un devis accompagnée d'une projection sous forme de photos et de dessins.

Outil ONE

Marie WYART a assisté à une visio-conférence sur le numérique proposée par la CCFI. Il a été fait une présentation de l'outil ONE, outil numérique à des fins scolaires, accessibles par les enseignants, les parents et les enfants. Même si cet outil n'est actuellement qu'une ébauche, il permettrait d'améliorer la communication tripartite, valoriser les outils pédagogiques de rassembler l'ensemble des services numériques (classe à distance, communication parent-enseignant, prise de rendez-vous, bulletin, etc.).

CLSH

Un centre de loisirs sera proposé au mois d'avril, durant la première semaine des vacances. L'organisation est prise en charge par l'ASEEC avec le souhait de proposer des repas effectués par les employés de la commune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h39.

Thierry DEHONDT

Benoît CATRICE

Albert PIETERSOONE

Laurent BALZA

Nathalie BALZA

Marie-Laure GLORANT

Michèle GUWY

Emmanuel MONKERHEY

Stéphane SOCKEEL

Marie WYART

Benoît DECLERCQ

Delphine LUTUN

René SELOSSE

Bernard VERHAEGHE